

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Bordeaux Games
 **Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux au programme d'actions
2010**
 Convention / Décision / Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le monde, le jeu vidéo génère un chiffre d'affaire supérieur à la musique et au DVD, en croissance de 10% par an.

En France, en 2008, on a enregistré 3,4 Milliards d'Euros de chiffre d'affaires, ce qui est considéré comme un record historique. Ainsi depuis cette date, la France est devenue le plus grand utilisateur européen de jeux vidéo derrière le Royaume-Uni.

Pourtant, en Aquitaine, l'industrie du jeu vidéo bénéficie d'une notoriété faible, ce qui contraint les acteurs à s'autofinancer.

C'est à partir de ce constat que l'association Bordeaux Games a été créée en 2007. Elle regroupe les acteurs de la filière du jeu vidéo en Aquitaine, autour des membres fondateurs (éditeurs, développeurs) comme Asobo Studio, At Once Technologies, Be tomorrow, SC2X Mad Monkey Studio, Ubisoft ...

De nouveaux membres ont depuis rejoint l'association comme : Faeria (animation de communautés de jeu vidéo), Motion Twin (studio indépendant de création de jeux web communautaires), Neomades (développeurs de jeux de logiciels) Elmobo (compositeur de musique de jeux vidéo).

La vocation première de l'Association Bordeaux Games est de favoriser la croissance et la pérennité de la filière numérique en Aquitaine. Les objectifs de l'association sont les suivants :

- animer la filière du jeu vidéo,
- optimiser les moyens et ressources de la filière à travers trois axes :
 - 1/ le recrutement et la gestion des ressources humaines,
 - 2/ le renforcement de la compétitivité,
 - 3/ la mutualisation de la représentation commerciale.

Les territoires d'intervention de l'Association sont Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux, l'Aquitaine, la France, l'Europe (notamment l'Allemagne et l'Espagne)

Ainsi, l'Association Bordeaux Games mène depuis 2009 une action forte de représentation lors de salons professionnels autour du Jeu Vidéo et du multimédia, de salons de recrutement, de concours d'écoles, de réunions et de rencontres, organisés par le Syndicat National du Jeu Vidéo (à Paris) et de tout évènement permettant de promouvoir l'emploi aquitain du Jeu vidéo sur des manifestations régionales, nationales et internationales.

L'association a notamment contribué à :

- la notoriété de Bordeaux sur la scène nationale, pour ses dopeurs,
- une consolidation du tissu local, grâce à des accords commerciaux entre les membres,
- des initiatives de mutualisation des efforts et des moyens.

Plan d'actions 2010 : le montage d'un salon unique en France

Pour s'inscrire sur la carte du monde multimédia, Bordeaux doit avoir un salon qui ne ressemble à aucun autre. Lyon héberge la GDC (salon originellement américain), Bordeaux a trouvé son positionnement : LE Salon du Jeu Vidéo National.

L'Association Bordeaux Games à horizon 2010-2011 souhaite créer ce salon pro ET grand public, à vocation nationale et au rayonnement international.

Le premier semestre 2009 a vu naître les premiers travaux de veille et de réflexion sur le sujet.

2010 est l'année de l'étude de faisabilité et de mise au point du projet.

Les actions de Bordeaux Games s'inscrivent dans la stratégie de développement numérique de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats : - achats d'études et prestations de services, fournitures d'entretien, fournitures administratives, équipement...	4 000	Vente de produits finis, prestations de service : - prestations de service Produits des activités annexes	6 000 2 100
Services extérieurs : - locations mobilières et immobilières	5 000	Subvention d'exploitation : - Région Aquitaine - CUB - Commune(s) - CCIB	50 400 10 000 6 000 5 000
Autres services extérieurs : - rémunérations intermédiaires et horaires, - publicité, publications, - déplacements, missions et réceptions - services bancaires	8 300 3 300 4 000 1 000	Autres produits de gestion courante : - cotisations	4 500
Charges de personnel - rémunération du personnel - charges sociales, autres charges de personnel	56 000 2 400		
TOTAL	84 000	TOTAL	84 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,
-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la demande de subvention de l'Association Bordeaux Games à hauteur de 10 000 € pour un budget subventionnable T.T.C de 84 000 €.

DECIDE

- Article 1 : Les termes de la convention relative à la demande de subvention sollicitée par l'association Bordeaux Games à hauteur de 10 000 € pour le financement de son plan d'actions 2010 sont approuvés,

- Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec l'Association Bordeaux Games, relative à l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000 € sur un budget subventionnable de 84 000 € pour le financement de son plan d'actions 2010.

- Article 3 : Les dépenses résultant de la présente convention sont imputées sur le chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme, par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 JUIN 2010**

PUBLIÉ LE : 15 JUIN 2010

M. JEAN-JACQUES BENOIT